

Accusé principal dans le dossier de kidnapping de Coralie et Nicolas Moscoso, Clifford H. Brandt s'est présenté une nouvelle fois ce mercredi 24 février, par devant le président du tribunal criminel, en présence de Coralie Moscoso qui était entourée de sa mère et de son père Robert Moscoso.

En plus de ses avocats, monsieur Brandt était aussi accompagné de plusieurs co-accusés.

C'est en vertu de son importance dans l'affaire Brandt que le juge en siège Jean Wilner Morin, lors des séances de témoignages au tribunal, avait ordonné au ministère public de faire venir le témoin Reginald Delva pour son témoignage.

L'ancien secrétaire d'état à la sécurité publique et ministre de la Justice de l'administration Martelly semble avoir beaucoup à dire dans l'affaire Brandt, si l'on en croit le juge en siège Jean Winer Morin, obligé, contre toute attente, de suspendre l'audience.

Estimant que monsieur Delva avait préalablement réalisé, à sa manière, le procès de Clifford H. Brandt et l'a même condamné lors d'une intervention à l'émission «Le Point» de Radio et Télé Métropole, le 18 février dernier, le conseil des avocats de l'accusé Clifford H. Brandt a exigé l'écartement de monsieur Delva en qualité de témoin dans l'affaire, pour y avoir craché sa haine et sa méchanceté.

Les avocats estiment que Réginald Delva s'est substitué aux juges de la cause.

Le témoin Reginald Delva ne répondant pas à l'appel, le juge Morin a, de ce fait, ordonné une suspension d'audience dans l'affaire Brandt pour le lundi 29 février 2016, où le témoin sera entendu.

Evens PERRE-LOUIS